



Commissaires aux comptes

**« Les villages des jeunes »
Délégation Provence Alpes Côte d'Azur de**

SOLIDARITES JEUNESSES

Association Loi 1901

39, rue Surville

05400 VEYNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS - GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45, Boulevard Georges Clémenceau 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com



A l'Assemblée Générale de l'Association « Les villages des jeunes » Délégation Provence Alpes Côte d'Azur de SOLIDARITES JEUNESSES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « **Les villages des jeunes** » Délégation Provence Alpes Côte d'Azur de SOLIDARITES JEUNESSES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

- les travaux de raccordement et d'examen des subventions,
- les techniques d'audit utilisées qui nous ont permis de valider les produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

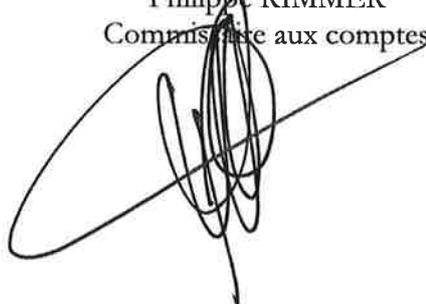
la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie, le 24 Avril 2023

Auditeurs Associés Franciliens

Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes



Désignation de l'entité : LES VILLAGES DES JEUNES SOLIDARITES JEUNESSES		Durée ex.N 12			
Adresse : 39, Rue de Surville - 05400 VEYNES		Durée ex.N-1 12			
UNITE : Euros		MONNAIE : Euros			
		31/12/2022		31/12/2021	
ACTIF	Exercice N				
	Brut	Amortissements et dépréciations (à réduire)	Net	Exercice N-1	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immob incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avance et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immob corporelles					
Immobilisations grevées de droits, commodat					
Immobilisations corporelles en cours					
Avance et acomptes					
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I	1 515 223	867 444	647 779	648 301	
ACTIF CIRCULANT					
Comptes de liaison					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes sur commandes					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>					
Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance					
Total II	517 284	3 887	513 397	555 475	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de convention Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 032 507	871 331	1 161 176	1 203 776	



Désignation de l'entité : LES VILLAGES DES JEUNES SOLIDARITES JEUNESSES Adresse : 39, Rue de Surville - 05400 VEYNES		Durée ex.N	12
		Durée ex.N-1	12
		Période close le:	
UNITE :	Euros	MONNAIE :	Euros
		31/12/2022	31/12/2021
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		174 359	635 784
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		125 586	125 586
Réserves pour projet de l'entité			
Autres		-	-
Report à nouveau		436 579	55 750
Excédent ou déficit de l'exercice		25 603	30 904
<i>Situation nette (sous total)</i>		710 920	736 524
Fonds propres consommables			
Subvention d'investissement		211 607	200 295
Provisions réglementées			
Total I		922 528	936 818
Comptes de liaison			
Total II		-	-
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total III		-	-
PROVISIONS			
Provisions pour risques		62 601	63 942
Provisions pour charges			
Total IV		62 601	63 942
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses (dont CL)		250	6 779
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		101 982	56 220
<i>Dettes des legs ou donations</i>			
Dettes fiscales et sociales		36 077	25 868
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		21 643	88 483
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		16 097	25 665
Total V		176 048	203 016
Ecarts de conversion Passif (VI)		-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 161 176	1 203 716



Désignation de l'entité : LES VILLAGES DES JEUNES SOLIDARITES JEUNESSES			
UNITE :	Centième d'euros	MONNAIE :	Euros
COMPTE DE RESULTAT		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		2 075	1 603
Ventes de biens et services		0	0
Ventes de biens		5 013	6 012
dont ventes de dons en nature		0	0
Ventes de prestations de service		773 706	634 137
dont parrainage		0	0
Produits de tiers de tiers financeurs		0	0
Concours publics et subventions d'exploitation		679 203	570 700
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation coconsumptible		0	0
Ressources liées à la générosité du public		0	0
Dons manuels		1 765	3 253
Mécénats		0	0
Legs, donations et assurance vie		0	0
Contributions financières		0	0
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		15 955	612
Utilisations des fonds dédiés		0	0
Autres produits		317	0
TOTAL I		1 478 034	1 216 318
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		1 521	2 788
Variation de Stocks		0	0
Autres achats et charges externes		460 422	393 760
Aides financières		0	0
Impôts, taxes et versements assimilés		13 831	23 080
Salaires et traitement		581 760	451 724
Charges sociales		130 912	63 142
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		74 934	64 472
Dotations aux provisions		14 059	19 617
Reports en fonds dédiés		0	0
Autres charges		253 864	190 403
TOTAL II		1 531 304	1 208 986
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-53 269	7 332
PRODUITS FINANCIERS			
De Participation		0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		414	320
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges		0	0
Différences positives de change		0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
TOTAL III		414	320
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0	0
Intérêts et charges assimilées		0	0
Différences négatives de change		0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
TOTAL IV		0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		414	320
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-52 855	7 652



Désignation de l'entité : LES VILLAGES DES JEUNES SOLIDARITES JEUNESSES			
UNITE :	Centième d'euros	MONNAIE : Euros	
COMPTE DE RESULTAT		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		0	225
Sur opérations en capital		32 813	32 412
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		0	0
TOTAL V		32 813	32 638
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		3 389	8 131
Sur opérations en capital		2 173	1 255
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0	0
TOTAL VI		5 561	9 386
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		27 252	23 252
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0	0
Total des produits (I + III + V)		1 511 262	1 249 276
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 536 865	1 218 372
EXCEDENT OU DEFICIT		-25 603	30 904
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL		0	0



REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de	1 161 176	euros
Le résultat net comptable est un déficit	-25 603	euros

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration de l'association.

Présentation de l'association

L'association a pour but de :

- Soutenir l'action du mouvement Solidarités Jeunesses dans la région Provence Alpes Côte d'Azur;
- Contribuer à la socialisation des personnes, et en particulier celles en difficultés, en leur fournissant des possibilités d'adaptation par :
 - * Un déconditionnement familial, social et professionnel ;
 - * Une initiation culturelle, sportive et sociale ;
 - * Une participation active aux activités de l'association.
- Former des cadres, animateurs, spécialisés dans l'animation et l'encadrement d'adolescents.

A cet effet, l'association, crée, restaure, gère des centres spécialement conçus, "les villages" où sous la direction de personnels qualifiés, les jeunes peuvent venir durant leurs loisirs. Ces centres pourront fonctionner d'une façon permanente.

L'association pourra acquérir, aménager, louer, tout immeuble nécessaire, organiser des conférences, réunions, et d'une façon générale, procéder à toutes opérations nécessitées par son fonctionnement.

Une des valeurs fondamentales de l'association est la mise en œuvre d'une pédagogie participative, en tout lieu, tout moment, à tout niveau.

Principes comptables et méthodes de base

Les états financiers de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants :

* ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

* ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité d'exploitation
- * Permanence des méthodes comptables
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

L'ANC 2018-06 et suivants a supprimé le traitement spécifique des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables

Les subventions d'investissement qui avaient été antérieurement comptabilisées en Fonds associatifs (#102) sont donc à reclasser en report à nouveau (#110) en totalité si le bien est entièrement amorti

Le montant de subventions mouvementé est de 461 425€



Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue (voir tableau des immobilisations et amortissements).

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour l'association.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PERMETTANT DE DONNER UNE IMAGE FIDELE

Relatives à l'activité :

La crise sanitaire a généré une diminution de nos charges courantes telles que l'alimentation en raison de l'impossibilité d'accueillir. En produits, nous trouvons une diminution de nos recettes d'accueil, compensée par la mise en oeuvre de nouveaux projets telle que la prestation de chantier pour le SIVU et le développement de prestations de formations.

Sur le plan des financements, l'association a bénéficié d'aides de l'Urssaf, de l'activité partielle et du Fond de solidarité dont le total s'élève à 76000€.

Relatives au personnel :

L'équipe permanente s'est renouvelée au Faï avec l'arrivée de deux nouveaux permanents. A Vaunières 4 membres de l'équipe arrivés en 2019 ont quitté le projet en 2020 et ont été remplacés en 2021. Une équipe de CDD a été recrutée pour assurer les accueils en hiver.

Liste des filiales et participations :

	Capitaux Propres	Quote Part du capital détenu en %	Résultat dernier clos
Filiales (+ 50% capital détenu)			
Participations (10 à 50% capital détenu) SCI DU FAUBOURG	231 169 €	20,00%	0
Autres participations (inférieur à 10%)			



AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants. L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Rémunération du commissaire aux comptes



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	DIMINUTION DE L'EXERCICE (rebut, cessions, ...)	AUGMENTATION DE L'EXERCICE (acquisitions)	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	DUREES AMORTISSEMENTS (Nombre années fixes ou fourchette)
IMMOS INCORPORELLES	21 936,30			21 936,30	3 à 10 ans
TERRAINS	2 607,64			2 607,64	NEANT
CONSTRUCTIONS	1 062 015,46			1 062 015,46	3 à 50 ans
MATERIEL OUTILLAGE	70 317,00		4 161,60	74 478,60	3 à 5 ans
AGENCEMENTS INSTALLATIONS	104 189,83		56 147,78	160 337,61	5 à 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	98 740,00	22 560,00	14 609,28	90 789,28	3 ans
MATERIEL BUREAU ET INFORMAT.	8 024,49		402,99	8 427,48	3 ans
MOBILIER	44 936,33		3 430,50	48 366,83	3 à 5 ans
CITERNE	2 121,05			2 121,05	NEANT
MATERIEL PEDAGOGIQUE	12 237,16			12 237,16	3 ans
IMMOB. EN COURS	0,00			0,00	NEANT
TITRES PARTICIPATION	30 000,00			30 000,00	NEANT
PARTS SOCIALES	0,00			0,00	NEANT
PRETS	0,00			0,00	NEANT
DEPOTS ET CAUTIONS	1 905,60			1 905,60	NEANT
TOTAUX	1 459 030,86	22 560,00	78 752,15	1 515 223,01	



TABEAU DES IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS DEBUT EXERCICE	DIMINUTION DE L'EXERCICE (rebut, cessions, ...)	AUGMENTATION DE L'EXERCICE (dotations)	AMORTISSEMENTS FIN EXERCICE	Si Exceptionnels Mode (1) Motif (2) et Montant
IMMOS INCORPORELLES	18 631,14		869,88	19 501,02	L
CONSTRUCTIONS	514 474,41		47 060,95	561 535,36	L
MATERIEL OUTILLAGE	60 847,41		5 425,49	66 272,90	L
AGENCEMENTS INSTALLATIONS	84 775,17		6 957,06	91 732,23	L
MATERIEL DE TRANSPORT	70 434,75	18 220,73	12 426,33	64 640,35	L
MATERIEL BUREAU ET INFORMAT.	8 024,49		102,68	8 127,17	L
MOBILIER	41 954,04		1 875,79	43 829,83	L
CHEPTEL	0,00			0,00	L
MATERIEL PEDAGOGIQUE	11 588,83		216,30	11 805,13	L
TOTAUX	810 730,24	18 220,73	74 934,48	867 443,99	

(1) L : Linéaire (2) Mise Hors service
 (1) D : Dégressif (2) Dot / Exercices antérieurs
 (1) E : Exceptionnel (3) Autres (à préciser)

VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AMORTISSEMENTS FIN EXERCICE	VALEUR NETTE FIN EXERCICE
IMMOS INCORPORELLES	21 936,30	19 501,02	2 435,28
TERRAINS	2 607,64	sans objet	2 607,64
CONSTRUCTIONS	1 062 015,46	561 535,36	500 480,10
MATERIEL OUTILLAGE	74 478,60	66 272,90	8 205,70
AGENCEMENTS INSTALLATIONS	160 337,61	91 732,23	68 605,38
MATERIEL DE TRANSPORT	90 789,28	64 640,35	26 148,93
MATERIEL BUREAU ET INFORMAT.	8 427,48	8 127,17	300,31
MOBILIER	48 366,83	43 829,83	4 537,00
ANIMAUX	2 121,05	0,00	2 121,05
MATERIEL PEDAGOGIQUE	12 237,16	11 805,13	432,03
IMMOB. EN COURS	0,00	sans objet	0,00
IMMOB. FINANCIERES	31 905,60	sans objet	31 905,60
TOTAUX	1 515 223,01	867 443,99	647 779,02



TABEAU DES PRETS

DESTINATION	MONTANT INITIAL	DATE	DUREE	REMBOURST CUMULES DEBUT D'EXERCICE (01/01/2019)	REMBOURST DE L'EXERCICE EFFECTUE	CUMUL REMBT FIN D'EXERCICE (31/12/2019)	SOLDE RESTANT DU AU 31/12/2019	PART A MOINS DE 1 AN
						0,00	0,00	
						0,00	0,00	
						0,00	0,00	
TOTAL	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MONTANT TOTAL DES PRETS DEBLOQUES DANS L'EXERCICE :								
MONTANT TOTAL DES PRETS REMBOURSES DANS L'EXERCICE :								
							Dont à moins de 1 an	
							0	

NEANT



TABEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

FINANCEUR	OBJET DU FINANCEMENT	DATE OBTENTION SUBVENTION	MONTANT SUBVENTION OBTENUE	DUREE AMORTISSEMENT SUBVENTION	AMORTISSEMENTS CUMULES DE LA SUBVENTION EN DEBUT D'EXERCICE	QUOTE-PART DE SUBVENTION VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES FIN EXERCICE	MONTANT NET
ANCV TOITURE AUBERGE	Toiture Auberge Vaunières	2010	19 382,00	20	11 026,77	969,10	11 995,87	7 386,13
CONSEIL REGIONAL TOITURE AUBERGE	Toiture Auberge Vaunières	2010	13 095,00	20	7 420,50	654,75	8 075,25	5 019,75
SUB ANAH CROTS	Rénovation Maison des Crots	2016	26 292,00	10	7 887,60	2 629,20	10 516,80	15 775,20
SUB INV REGION CROTS	Rénovation Maison des Crots	2015	40 000,00	10	12 000,00	4 000,00	16 000,00	24 000,00
SUB INV LEADER CROTS	Rénovation Maison des Crots	2015	48 904,02	10	14 671,21	4 890,40	19 561,61	29 342,41
SUBV. CONSEIL GENERAL CROTS	Rénovation Maison des Crots	2016	12 896,00	10	3 868,80	1 289,60	5 158,40	7 737,60
SUB INV JM BRUNEAU CROTS	Rénovation Maison des Crots		15 000,00	10	4 500,00	1 500,00	6 000,00	9 000,00
SUB INV BTP+ CROTS	Rénovation Maison des Crots	2015	76 000,00	10	22 800,00	7 600,00	30 400,00	45 600,00
SUB INV FOND ABBE PIERRE CROTS	Rénovation Maison des Crots	2017	10 000,00	10	3 000,00	1 000,00	4 000,00	6 000,00
SUB INV RTE SALLE FETES VAUNIÈRES	Salle associative Vaunières	2018	27 000,00	10	8 100,00	2 700,00	10 800,00	16 200,00
SUB INV FAPE	Matériel de transport Fai	2020	7 000,00	3	0,00	0,00	0,00	7 000,00
SUB INV FNADT SSI	Centrale incendie Vaunières	2022	16983,42	10	0,00	1 132,23	1 132,23	15 851,19
SUB INV REGION SSI	Centrale incendie Vaunières	2022	15826,63	10	0,00	1 055,11	1 055,11	14 771,52
SUB INV CAF SSI	Centrale incendie Vaunières	2022	8488,92	10	0,00	565,93	565,93	7 922,99
TOTAUX			336 867,99		95 274,87	29 986,32	125 261,19	211 606,80

MONTANT BRUT NOUVELLES SUBVENTIONS OBTENUES EN 2022 : Amortissables : 41 298,97 Non amortissables :



PROJET ASSOCIATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT

OBJET	DATE ORIGINE CREATION	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT N-1 (Décision AG)	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		174 358,63				174 358,63
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE						0,00
RESERVES EXPLOITATION		125 585,90				125 585,90
RESERVES PROJET ASSOCIATIF						0,00
						0,00
						0,00
RESERVES INVESTISSEMENT						0,00
SUBV INVESTISST NON AMORTISS		0,00				0,00
						0,00
REPORT A NOUVEAU		-87 375,76	62 529,73			436 579,03
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		30 904,11	-30 904,11	-25 603,23		-25 603,23
SITUATION NETTE		243 472,88	31 625,62	-25 603,23	0,00	710 920,33
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		173 061,10		38 545,71		211 606,80
PROVISIONS REGLEMENTEES						
TOTAL		416 533,98	31 625,62	12 942,48	0,00	922 527,13

NB : Report à nouveau et résultat signé en - si débiteurs (déficit)



FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES

DETAIL DES FINANCEURS ET PROJETS FINANCES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSEMENT		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSE AU COURS DEUX DERNIERS EXERCICES
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION							
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total							
CONTRIBUTIONS FINANCIERES AUTRES ORGANISMES							
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total							
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC							
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total							
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



TABLEAU DES EMPRUNTS

CREANCIER	OBJET	DUREE	MONTANT INITIAL	CAPITAL RESTANT DU EN DEBUT D'EXERCICE	MONTANT REMBOURSEMENTS DE L'EXERCICE	CAPITAL RESTANT DU EN FIN D'EXERCICE	DONT A MOINS D'UN AN (y compris retard)
Alain GIRARD	Cauton appartement Veynes	bail	250,00	250,00	0,00	250,00 0,00 0,00 0,00	
TOTAL			250,00	250,00	0,00	250,00	0,00
TOTAL A MOINS D'UN AN							
MONTANT TOTAL DES EMPRUNTS SOUSCRITS DANS L'EXERCICE :							
MONTANT TOTAL DES EMPRUNTS REMBOURSES DANS L'EXERCICE :							
0,00							



TABLEAU DES PROVISIONS

INTITULE	Solde début d'exercice	Reclassement compte à compte	Dotation de l'exercice (6815/6875)	Reprise de l'exercice (7815/7875)	solde fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES	35 400,00	0,00	0,00	15 400,00	20 000,00
Départ	0,00				0,00
Provision affaire Pierre Hirel	20 000,00				20 000,00
Provision rembt OPCO 20%	15 400,00			15 400,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES	28 542,00	0,00	14 059,00	0,00	42 601,00
Provisions pour départs permanents	21 496,00		11 026,00		32 522,00
Reprise de provision					0,00
Provision CET Clotilde	7 046,00		3 033,00		10 079,00
PROVISION POUR DEPRECIATION	11 171,00	0,00	0,00	555,00	10 616,00
Usagers douteux	7 284,00			555,00	6 729,00
Stocks Livres	3 887,00				3 887,00
TOTAL	75 113,00	0,00	14 059,00	15 955,00	73 217,00



DETAIL DES CREANCES ET DETTES

N° DE COMPTE	LIBELLE	2022	2021
FOURNISSEURS		105 666,14	56 220,13
401	FOURNISSEURS DIVERS	101 981,64	56 220,13
404	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00
408	FACTURES NON PARVENUES	0,00	0,00
41	CLIENTS CREDITEURS	3 684,50	0,00
SUBVENTIONS A REVERSER		17 493,34	86 941,82
402	SUBVENTIONS A REVERSER	17 493,34	86 941,82
DETTES SOCIALES ET FISCALES		36 076,56	25 868,05
42	DETTES ENVERS LE PERSONNEL	9 254,23	6 243,00
43	DETTES SOCIALES	26 822,33	19 625,05
44	DETTES FISCALES	0,00	0,00
AUTRES DETTES		464,95	1 540,91
46 - 47	CREDITEURS DIVERS	464,95	1 540,91
TOTAL DES DETTES		159 700,99	170 570,91
<i>Dont dettes à +1 an</i>		<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
<i>Dont dettes à + 5 ans</i>		<i>Néant</i>	<i>Néant</i>

N° DE COMPTE	LIBELLE	2020	2019
USAGERS		153 920,31	201 251,06
40	FOURNISSEURS DEBITEURS	3 963,76	1 028,13
4111	ACCUEIL	43 168,15	64 533,63
4112	BAILLEURS D'OUVRAGE	0,00	0,00
4113	PARTICIPATIONS-INSCRIPTIONS	97 213,40	109 934,70
4114 à 4117	PARTENAIRES ASSOCIATIFS	9 020,00	17 400,00
4118	CLIENTS DIVERS		
416	CREANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	555,00	8 354,60
418	FACTURES A ETABLIR	0,00	0,00
SUBVENTIONS A RECEVOIR		176 977,06	191 125,57
4411	SUBVENTIONS INTERNATIONALES	55 188,08	35 921,31
4412	ETAT	24 370,06	38 258,00
4414	CONSEILS REGIONAUX	69 430,00	59 680,00
4415	CONSEILS GENERAUX	14 000,00	5 478,57
4416	COMMUNES ET REGROUP. DE COMMUNES	3 500,00	47 787,69
4417	AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	10 488,92	4 000,00
4418	AUTRES SUBVENTIONS A RECEVOIR	0,00	0,00
CREANCES DIVERSES		1 829,58	462,56
42 - 43 - 44	TIERS SOCIAUX ET FISCAUX	0,00	150,00
46 - 47	DEBITEURS DIVERS	1 829,58	312,56
TOTAL DES CREANCES		332 726,95	392 839,19
<i>Dont créances à + 1 an</i>		<i>Néant</i>	<i>néant</i>
<i>Dont créances à + 5 ans</i>		<i>Néant</i>	<i>néant</i>



CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
LIBELLE	MONTANT
CONTRATS D'ASSURANCE	9 844
CONTRATS D'ABONNEMENT ET DE MAINTENANCE	3 047
LOCATION ET LEASING MATERIEL	
ABONNEMENT REVUES	
COTISATIONS	
ARGENT DE POCHE	
SACEM	
TOTAL	12 891

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
LIBELLE	MONTANT
Echange de jeunes - abandon	14 379
Rembt Frais Volontaires CES/ SJ	-283
DRAJES Accueil formation FCC 2023	2 000
TOTAL	16 097



CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES A PAYER	
LIBELLE	MONTANT
FACTURES NON PARVENUES	0
PRESTATIONS CONSOMMABLES	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	0
PROVISION CONGES A PAYER AUTRES SALAIRES A PAYER	
ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	0
CH. SOCIALES / CONGES A PAYER CH. SOCIALES / SALAIRES A PAYER	
ETAT CHARGES A PAYER	0
CH. FISCALES / CONGES A PAYER	
AUTRES DETTES	0
PROV CP DR PROV CET DR PROV COT PAT S/CP	
TOTAL	0

PRODUITS A RECEVOIR	
LIBELLE	MONTANT
TOTAL	0



DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES

LIBELLE	REALISE 2022	REALISE 2021
Intérêts des emprunts (6611)	0	0
Agios bancaires (6616)	0	0
Intérêts des autres dettes (6618)		
Pertes sur change (666)		
Charges sur exercices antérieurs à incorporer aux charges financières (6726)		
Dotations aux provisions à inscrire dans les charges financières (686)		
TOTAL I	0	0

PRODUITS FINANCIERS

LIBELLE	REALISE 2022	REALISE 2021
Revenus des placements (764)	414	320
Escomptes obtenus (765)		
Gains sur change (766)		
Intérêts des comptes courants (768)		
Produits sur exercices antérieurs à incorporer aux produits financiers (7726)		
Reprises de provisions à inscrire dans les produits financiers (786)		
Transfert de charges financières (796)		
TOTAL II	414	320



DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES

LIBELLE	REALISE 2022	REALISE 2021
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (671)	3 389	2 781
Charges sur exercices antérieurs à incorporer aux charges exploitation (6721)	0	5 350
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés (675)	2 173	1 255
Charges exceptionnelles diverses (678)	0	0
Dotations aux amortissements exceptionnels (6871)	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels (6875)	0	0
TOTAL 1	5 561	9 386

PRODUITS EXCEPTIONNELS

LIBELLE	REALISE 2022	REALISE 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (771)	0	0
Produits sur exercices antérieurs à incorporer aux produits d'exploitation (7721)	0	225
Produits des cessions d'éléments d'actifs (775)	0	0
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat (777)	29 986	27 233
Produits exceptionnels divers (778)	5 179	5 179
Reprises sur amortissements et provisions exceptionnels (787)	0	0
Transfert de charges exceptionnelles (797)	0	0
TOTAL 2	35 166	32 638



ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	
LIBELLE	MONTANT
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNES REDEVANCES DE CREDIT-BAIL ET CONTRAT LOCATION ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITE ET INDEMNITES ENGAGEMENTS D'ACHATS ET COMMANDES D'IMMOBILISATIONS NON COMPTABILISEES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	0 €

ENGAGEMENTS RECUS	
LIBELLE	MONTANT
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES RECUS AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	0 €



